

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Adoption partielle de la certification FSC par AbitibiBowater
« Du maquillage vert »
- Greenpeace

Montréal, le 3 septembre 2008 – En dépit de l'annonce faite par AbitibiBowater de certifier certains de ses territoires de coupe à la norme FSC, comme elle le lui demandait depuis plus d'un an, Greenpeace entend rester sur ses gardes.

L'annonce d'AbitibiBowater ne vise que trois unités d'aménagement au Saguenay / Lac-Saint-Jean, en Ontario et en Nouvelle-Écosse. « La certification FSC pour une seule des 23 unités forestières en opération au Québec est sans doute une avancée, mais c'est loin de suffire à changer les choses », juge Mélissa Filion.

« La décision d'AbitibiBowater relève davantage du maquillage vert (ou *greenwashing*) que d'un changement véritable de culture au sein de l'entreprise », affirme Mélissa Filion, de la campagne Forêt boréale de Greenpeace. Greenpeace déplore en outre qu'AbitibiBowater omette de prendre en considération la protection des forêts intactes.

De l'avis de Greenpeace, AbitibiBowater utilise la certification FSC pour redorer son image. La compagnie forestière possède des droits d'exploitation sur plus de 15 millions d'hectares de forêt québécoise. En revanche, c'est moins de 10% de l'ensemble des forêts aménagées par AbitibiBowater au Canada qui pourraient obtenir le logo FSC une fois le processus de certification complété. De surcroît, c'est moins de 35% des forêts exploitées par AbitibiBowater au Québec et en Ontario qui demeurent encore intactes.

« La dégradation des écosystèmes, la destruction de l'habitat du Caribou forestier et les coupes en territoires intacts de hautes valeurs de conservation se poursuivront dans la majorité des unités forestières d'AbitibiBowater », estime Mélissa Filion. « Pour réduire son empreinte sur la forêt boréale, AbitibiBowater n'a toujours pas de plan à long terme, ni aucun objectif ou échéancier ».

La décision d'AbitibiBowater survient après que de nombreux clients sur les marchés nationaux et internationaux eurent exprimé leur désapprobation envers les opérations forestières de la compagnie. Néanmoins, Greenpeace juge que l'annonce d'AbitibiBowater ne répond ni aux attentes des consommateurs, ni aux préférences de grands clients corporatifs qui sont de plus en plus enclins à choisir des fournisseurs qui entreprennent des démarches crédibles pour une plus grande protection de l'environnement.

Depuis plus d'un an maintenant, Greenpeace demande à la forestière de mettre en réserve ses droits de coupe en forêt intacte pour la création d'aires protégées et de certifier l'ensemble de ses unités d'aménagement forestier selon la norme du Forest Stewardship Council ou FSC. Cette dernière tentative d'AbitibiBowater de sauver son image plutôt que de se concentrer sur des solutions progressives et fermes confirment la nécessité de poursuivre la mobilisation de ses clients et actionnaires.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Jocelyn Desjardins, Relations publiques, Greenpeace : 514-212-5749

Mélissa Filion, Forêt boréale, Greenpeace : 514-581-8216